

L'Autorité de la concurrence autorise sous conditions la prise de contrôle exclusif du groupe L'Est Républicain par le Crédit Mutuel

Publié le 12 juillet 2011

L'Autorité de la concurrence a procédé à l'examen de l'acquisition par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)¹ du groupe L'Est Républicain².

Si la BFCM exerce l'essentiel de ses activités sur les marchés bancaires et de l'assurance, la banque fédéraliste est également active dans le secteur des médias où elle détient notamment les titres de presse quotidienne régionale suivants : *L'Alsace-Le Pays*, *Le Républicain Lorrain*, *Le Progrès*, *Le Dauphiné Libéré*, *Le Journal de la Saône-et-Loire* et *Le Bien Public*.

Le groupe L'Est Républicain est actif dans le secteur de la presse et de la télévision. Il édite quatre titres de presse quotidienne régionale dans le Nord-Est de la France : *L'Est Républicain*, *Vosges Matin*, *Le Journal de la Haute Marne* et *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*.

La zone de diffusion de ces titres ne se recoupe cependant que sur des zones limitées. *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *L'Alsace-Le Pays* sont simultanément diffusés dans le Haut-Rhin et sur l'arrondissement de Selestat dans le Bas-Rhin. *L'Est Républicain* et *L'Alsace-Le Pays* sont simultanément diffusés sur le Territoire de Belfort.

L'Autorité de la concurrence constate que, sur ces zones, l'acquéreur détiendra l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale alors qu'une concurrence s'exerçait jusqu'à présent entre les titres.

Si l'Autorité de la concurrence a pu écarter tout risque d'augmentation des prix dans les zones concernées, elle a estimé que **l'opération risquait de conduire à une homogénéisation du contenu des titres, se traduisant pour le consommateur/lecteur par une réduction de la qualité et de la diversité des journaux de presse quotidienne régionale.**

Aussi, l'Autorité de la concurrence a **autorisé l'opération sous réserve d'engagements** permettant de remédier aux problèmes de concurrence identifiés.

Les engagements : diversité des contenus, maintien des rédactions en chef dédiées et garantie de la diffusion des titres de PQR rachetés dans les zones concernées.

Pour garantir le maintien de la qualité des titres, la BFCM s'engage tout d'abord à ne pas procéder à l'harmonisation des contenus entre L'Est Républicain et Le Pays d'une part, et Les Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Alsace d'autre part. Seules les informations par nature indifférenciées (météo, hippisme, programmes de télévision, etc.), c'est-à-dire les informations factuelles ne comportant pas d'apport personnel de la rédaction, transmises en l'état au lecteur, pourront faire l'objet d'une telle harmonisation. Ces titres continueront à disposer d'une rédaction en chef dédiée.

De même pour maintenir l'actuelle diversité des titres de PQR dans les zones concernées, la BFCM s'est engagée à maintenir la diffusion des Dernières Nouvelles d'Alsace et de L'Alsace dans le département du Haut-Rhin et dans l'arrondissement de Sélestat (Bas-Rhin) et de L'Est Républicain et du Pays dans le Territoire de Belfort³

Un mandataire indépendant, agréé par l'Autorité de la concurrence, veillera au respect des engagements pris.

¹ Holding du groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe.

² A l'issue de l'opération, la BFCM détiendra 91,36 % du capital du groupe L'Est Républicain.

³ Pour autant que la diffusion de l'Est Républicain sur le Territoire de Belfort se maintienne à un niveau supérieur à 10 000 exemplaires par jour.

11-DCC-114 DU 12 JUILLET 2011

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe
l'Est Républicain par la Banque Fédérative du
Crédit Mutuel

Consulter le texte
intégral de la décision

Contact(s)

Virginie Guin

Directrice de la communication

01 55 04 02 62

[Contacter par mail](#)